

Saint -Martin -d'Hères, le 16 mars 2018

Monsieur le président de l'Université Grenoble Alpes
à
Mesdames et messieurs les membres du Conseil
d'administration de l'Université Grenoble Alpes

**Convocation au Conseil d'Administration
de l'Université Grenoble Alpes**

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil d'Administration (CA) qui se tiendra le :

**Vendredi 23 mars 2018
à 9h00**

**Salle de séminaire 1 (RDC)
Bâtiment IMAG
700 avenue Centrale
Domaine Universitaire
38400 St Martin d'Hères**

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Informations**
- 2. Feuille de route de l'Université Intégrée**
- 3. Approbation du compte-rendu de la séance du conseil d'administration du 16 février 2018**
- 4. Affaires financières**
 - 4.1. Compte financier 2017
 - 4.2. Affectation du résultat
 - 4.3. Point d'étape sur le PRE
 - 4.4. Répartition de l'enveloppe FSDIE
- 5. Formation**
 - 5.1. Modalités d'admission en master
- 6. Patrimoine**
 - 6.1. Déclaration d'inutilité du site de la Serve
- 7. Affaires institutionnelles**
 - 7.1. Changement de nom du laboratoire PACTE

7.2. Fondation UGA :

- Approbation de l'entrée d'Air Liquide dans le cercle des partenaires fondateurs
- Approbation des nouveaux statuts de la Fondation UGA
- Nomination d'un administrateur représentant l'UGA dans le CA de la Fondation

8. Questions diverses

Si vous ne pouvez pas être présent à cette séance, vous avez la possibilité de donner une procuration à un membre du Conseil d'Administration, quel que soit son collègue. A cet effet, je vous rappelle que nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.

Un étudiant titulaire qui ne pourra pas être présent, est prié d'informer son suppléant afin qu'il puisse assister à cette séance en son absence.



Patrick LEVY

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Patrick LEVY', written over a vertical line.